

## PROCES VERBAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 11 JANVIER 2018 - 20 h 30



**L'an deux mille dix-huit, le onze janvier, à vingt heures trente**, Le Conseil Municipal, dûment convoqué par courrier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PRONESTI, Maire.

PRESENTS : Michel PRONESTI – Jean-Marie ROSIER – Mercedes PLATON - Jean-Claude NOEL – Nanny HOFLAND – Jean-François BARDET - Corinne PALOMARES – Patrick IZQUIERDO - Marie-Thérèse ESPARRE – Jean-Claude PRAT - Pascale PRAT– Nathalie GOMEZ – Yannick MESTRE - Béatrice IOUALALEN – Alexandre DURAND – Antonella VIACAVA – Isabelle ROSSETTI - Martine ESCOFFIER – Florian ANTONUCCI - Virginie MASSON – Pierre LAGUERRE – Claire MICOLON DE GUERINES – Marjorie BORDESSOULLES - Jean-Pierre LANNE-PETIT – Sylvain ETOURNEAU - Eva BOURBOUSSON

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Edouard PETIT à Mercedes PLATON

#### 1. Désignation du Secrétaire de Séance

Antonella VIACAVA est élue secrétaire à l'unanimité

2. Ordre du jour de la séance : rappel
3. Vote sur le maintien dans ses fonctions d'adjointe de Madame Mercedes Platon
4. Vote sur le maintien dans ses fonctions d'adjointe de Madame Nanny Hofland
5. Vote sur le maintien dans ses fonctions d'adjoint de Monsieur Jean-François Bardet
6. Vote sur le maintien dans ses fonctions d'adjointe de Madame Corinne Palomares
7. Nombre d'adjoints au maire

M. Le Maire procède à la déclaration suivante :

« Lors de la séance du conseil municipal du 20 décembre dernier, nous avons abordé le retrait des délégations à 4 adjoints et 2 conseillers municipaux, selon le vœu du dernier. Cela a fait l'objet de déclarations et de débats. Vous êtes donc exprimés.

Avant de rappeler l'ordre du jour, je vais resituer le contexte dans lequel se tient ce conseil municipal particulier.

En mars 2014, les électrices et les électeurs ont confié la gestion de la commune à la liste majoritaire que je conduisais.

J'ai été réélu maire, sur les résultats de mon premier mandat, pour mener à bien le programme choisi par les citoyens ainsi que pour remplir les responsabilités inhérentes à la fonction de premier magistrat. Comme je l'avais déjà fait lors du mandat précédent, j'ai mis en place un système basé sur le travail d'équipe. Dans ce cadre, j'ai donné une délégation à chacun de mes collègues, sans distinction de hiérarchie, hormis pour le premier adjoint. Ceci est une preuve de confiance en tous et la volonté d'œuvrer ensemble pour le village. Telle est ma conception de l'exercice du pouvoir dans une démocratie dont je porte les valeurs.

En fin d'année dernière, les blocages répétés exercés volontairement par certains de mes coéquipiers m'ont contraint à retirer les délégations que je leur avais accordées.

Cet acte lourd a été pesé.

Il me coûte humainement.

Mais, la réalité est là :

Depuis des mois, en déconsidérant l'Administration qu'ils jugent toute puissante et souvent incompétente, en se permettant de critiquer leurs collègues présents alors qu'eux-mêmes ne font que des apparitions choisies, les élus concernés ont entravé le déploiement de notre projet.

Par leur absence délibérée et non excusée au conseil municipal prévu le 13 décembre 2017, ils ont empêché la séance d'avoir lieu et donc les prises de décision sur 36 points à l'ordre du jour.

Ils ont de ce fait refusé de remplir leur fonction essentielle : siéger au conseil municipal.

En y ajoutant le silence, Ils ont montré leur dédain envers leurs collègues, opposition comprise, qui se sont déplacés pour accomplir leur devoir.

Ils ont surtout nuit au bon fonctionnement des affaires de la commune.

C'est inacceptable et cela ne pouvait continuer.

Pourtant, durant des mois, j'ai tenté de préserver l'unité. Je me suis accroché à cette idée que finalement nous voulions la même chose : faire aboutir un projet pour lequel nous avons été élus. J'ai même accepté la mise en place d'une charte avec un fonctionnement où tout devait être validé en bureau municipal, puis exécuté par les agents. J'ai voulu croire que cela pouvait être une solution de rassemblement.

Mais en vérité nous avons très vite été confrontés aux réalités de terrain.

Quoiqu'il en soit, être maire c'est savoir dire « oui » quand cela est justifié pour l'intérêt général et « non » quand cela ne l'est pas. Et, croyez-moi, cela n'est pas toujours évident.

Etre maire, c'est savoir diriger en respectant une ligne conductrice qui est le programme tel qu'un chef d'orchestre sait faire jouer la même partition à l'ensemble des musiciens.

Etre maire, c'est savoir endosser les multiples responsabilités liées à la fonction et cela, tous les jours, en prenant les décisions qui s'imposent, parfois même sans avoir eu l'aval de la majorité comme certains me le reprochent. Mais le quotidien, les besoins des administrés, les situations délicates ne peuvent pas attendre la tenue d'un bureau municipal tous les 15 jours pour agir.

Etre maire c'est faire avancer les projets portés par la majorité lorsque les élus référents sont pris par leur vie professionnelle ou familiale et conduire la commune selon les engagements pris.

Etre maire, c'est également savoir rassembler, être juste et savoir arbitrer avec recul et sagesse.

J'ai prouvé, en temps de crise ou pas, à maintes reprises que j'en fais ma ligne de conduite quotidienne.

Face aux blocages évoqués, je me devais de trancher. Ce n'était pas un choix, c'était un devoir.

Exerçant mes responsabilités, j'ai amorcé un remaniement. Il se déroule en plusieurs étapes.

Après le retrait des délégations, la loi impose au conseil municipal de se prononcer sur le maintien ou non des adjoints dans leurs fonctions. C'est l'objet de notre séance de ce soir.

Toutefois, avant que vous ne votiez, je tiens à vous faire savoir que, comme ma majorité s'est accordée à le penser en réunion interne, nous ne souhaitons pas aller de l'avant sans avoir préalablement tendu la main à ceux d'entre nous qui ont pu faire le choix, à un moment, de suivre un autre chemin.

Je n'oublie pas que nous avons ensemble mené à terme bon nombre de projets.

Je n'oublie pas les principes fondamentaux qui ont autrefois pu nous unir.

Mais au-delà du souvenir, par-delà le respect dû aux amitiés anciennes, se trouve la mission que les Aramonaises et les Aramonais ont déposée entre nos mains. Nous ne pouvons agir que pour l'accomplir, rien d'autre.

C'est pourquoi, je propose que les 4 adjoints concernés retrouvent leur poste de conseillers municipaux avec la possibilité de se voir confier une délégation tout comme les 2 conseillers municipaux déchargés pourront aussi se revoir confier des responsabilités.

Par cette proposition, je les invite à rester fidèles à eux-mêmes, à aller jusqu'au bout de l'engagement pris ensemble en 2014 : porter Aramon jusqu'en 2020 vers un devenir qu'elle mérite.

Par cette ouverture, je réitère que nous devons tous dépasser nos personnes, transcender les clivages pour servir l'intérêt collectif, celui de notre chère commune et de ses habitants.

Les élus actuellement déchargés recevront une invitation individuelle à laquelle ils seront libres de se rendre.

A la suite de nos éventuels entretiens, je convoquerai un nouveau conseil municipal pour acter le nouveau remaniement tel qu'il aura pu aboutir.

L'ensemble du processus étant exposé, nous passons maintenant aux points de l'ordre du jour : le vote sur le maintien ou non dans la fonction d'adjoint pour Mercedes Platon, Nanny Hofland, Jean-François Bardet et Corinne Palomarès.

Il est évident que j'invite les 6 élus concernés par le retrait des délégations, s'ils souhaitent saisir la main tendue, à le manifester par le vote qui va suivre. »

Jean-Claude PRAT demande la parole. Il tient les propos suivants :

« Chers Collègues élus,

Ce qui se passe est très grave parce que 4 de vos collègues, 6 même par extension sont mis au pilori de la honte et que ce conseil municipal vous demande de les démettre de leur fonction. Leur faute, notre faute, c'est d'avoir voulu nous investir davantage dans le fonctionnement du groupe municipal. Depuis 2 ans, nous tirons la sonnette d'alarme sur le dysfonctionnement du groupe et sur la mauvaise ambiance que toutes les incompréhensions génèrent. Nous avons eu la naïveté de prendre notre rôle de conseiller municipal dans son sens littéral c'est-à-dire de celui de conseiller notre maire mais nous n'avons pas du comprendre la définition parce que ça ne marche pas comme ça. En tout cas, pas ici. De conseillers actifs et impliqués, nous sommes devenus conseillers gênants, conspirateurs, tombeurs de têtes, c'est une hérésie quand on voit ce soir quelles sont les têtes posées sur le billot. En plus, vous nous avez déjà punis à quelques reprises avec l'écartement de Yannick MESTRE de ses fonctions à la commission sécurité. Vous avez déjà enlevé une fois les délégations à Mercedes PLATON et à Jean-François BARDET. Vous avez considérablement raboté la délégation de Nanny HOFLAND, vous avez demandé à Corinne PALOMARES de ne plus parlé en bureau municipal, de prendre un peu de recul avec la mairie pour l'écarter et je passe le nombre de fois en bureau municipal où nous avons subi des pressions parce que vous n'aimiez pas avec vos collaborateurs les plus proches que nous soyons trop curieux, trop présents. A chaque fois, et malgré le fait que les relations se dégradent, nous avons voulu continuer parce que nous refusions l'image que vous donniez de nous et aussi avec le secret espoir que l'on finirait par nous entendre, mais c'est en vain.

Puis une nouvelle punition, votre décision de retirer les délégations de 5 conseillers dont 4 adjoints parce qu'ils étaient absents non excusés au conseil du 13 décembre et que par manque de quorum, ce conseil avait dû être annulé et reporté au 20. Arrive donc le conseil où nous sommes présents bien sûr pendant lequel Jean-Claude NOEL, porte-parole de l'équipe majoritaire nous livre votre communiqué qui sous forme de réquisitoire à annoncer toute une liste de chefs d'accusation pour justifier votre punition et nous rend coupables de manière affligeante et infamante. D'ailleurs, je voudrai ouvrir une parenthèse pour relever que le communiqué paru dans le midi libre n'est pas identique à celui qui a été lu en conseil, il a subi quelques coupures. C'est curieux, non ? Une manière encore de montrer l'honnêteté et la transparence de vos actions.

Je ferme la parenthèse et je reviens sur le communiqué, je ne m'abaisserai donc pas à discourir sur les chefs d'accusation qui sont développés tant il est clair qu'il n'était que des moyens pour nous salir et nous discréditer. Mais je reviendrais sur le fait qu'il a été prononcé au nom des 14 élus restant de la majorité.

Les débats qui ont suivi ont vite mis à jour que plusieurs élus n'en n'avaient même pas connaissance. Ce fonctionnement est-il normal ? Est-il normal que vos noms soient utilisés à votre insu ? Est-il normal que des décisions aussi graves soient prises sans vous consulter et nous touchons là à l'un des exemples même du genre de choses contre lesquelles nous avons voulu agir pendant ces deux dernières années et qu'à vos yeux ont fait de nous des coupables exposés à la honte car c'est bien comme ça que vous nous affichez ce soir.

Après ce conseil, je vous ai demandé audience M. le Maire à titre personnel pour essayer de comprendre pourquoi vous étiez allé aussi loin et vous signifier que vous alliez franchir le point de non-retour mais rien n'y a fait.

Vous m'avez affirmé fermement que c'était trop tard que vous vouliez aller au bout de votre action. Vous avez d'ailleurs enfoncé le clou en me disant que vous alliez supprimer les postes d'adjoints. Nouvelle punition. Vous avez ajouté pour finir que sans nous, à 14 c'était jouable. Je crois que votre message a été clair, non ?

Puis, dimanche soir, revirement de situation. Vous m'avez contacté pour trouver un accord. Là, nous sommes restés abasourdis. Après nous avoir diabolisé non seulement auprès de l'équipe mais aussi auprès du personnel, après nous avoir exposé à la vindicte populaire et à la honte, après nous avoir affiché dans la presse, après nous avoir démis de nos fonctions, après nous avoir sali, pourquoi à 4 jours de ce conseil avec le mal qui a été fait, vous décidez de revenir vers nous. Quel est donc le vent qui vous a fait changer de direction. Aurait-il fait venir vers vous une odeur de poudre.

En tout cas, il semble qu'il vous a murmuré à l'oreille la gravité de votre décision. Maintenant, vous tentez un dernier coup en nous rendant nos délégations avec indemnité. Mais enfin, croyez-vous vraiment que ce soit ça le moteur de notre engagement ? Vous voulez faire croire à tout le monde que magnanime, vous nous tendez la main. Permettez-moi de douter parce qu'à chaque fois que vous l'avez tendue, on a pris une gifle et qu'aujourd'hui, nous n'avons plus de joue à tendre. De plus, nous savons que dans l'ambiance feutrée des bureaux ont eu lieu des discussions avec les élus concernant les consignes de vote pour ce soir et ce que nous savons aussi, c'est que personne ne s'est levé face à la dureté des sanctions, face à l'ampleur des retombées que ça aurait sur nous, sur nos familles et sur le village. Que peut-on tirer comme conclusion ? Sinon que cette équipe n'a aucune considération à notre égard et qu'elle est prête à nous lapider sans mot dire. Comment pouvez-vous imaginer de rétablir une quelconque confiance entre nous ? Malgré tout ça, il reste quelque chose que vous ne pouvez nous enlever, c'est l'honneur. Celui de ne jamais avoir tourné le dos à ce que nous sommes et de toujours avoir respecté le serment qui nous lie à nos fonctions municipales et par la même aux Aramonais. Il est trop tard, trop de mal est fait et nous n'y croyons plus. Vous vous victimisez alors que vous êtes le metteur en scène de ce scénario dans lequel bien sûr vous nous avez réservé les mauvais rôles après 10 ans pendant lesquels nous avons travaillé pour vous. Quelle ingratitude. Alors M. le Maire, c'est avec ce même honneur que nous refusons votre arrangement qui serait synonyme pour nous d'auto-trahison et parce que nous ne pouvons plus accepter de tels agissements envers nous.

Si nous acceptons les responsabilités aujourd'hui, il faudra avec votre équipe assumer les votre demain.

Aussi, afin d'éviter à certains d'entre vous d'avoir à se salir les mains par un vote ou à d'autres d'avoir à suivre les consignes comme de bons petits soldats, c'est avec le cœur rempli de déception et d'amertume que nous avons pris la décision de vous remettre nos lettres de démissions de conseillers municipaux. »

Mmes PLATON, HOF LAND, PALOMARES et Mrs BARDET, PRAT, MESTRE se lèvent pour remettre leur courrier à M. le Maire qui en prend connaissance. Les élus démissionnaires se retirent de l'Assemblée délibérante et s'installent dans le public.

Pierre LAGUERRE demande la parole. Il tient les propos suivants :

« Je m'excuse, je suis un peu sous le choc. Concrètement, je crois qu'il aurait fallu être aveugle et sourd pour ne pas anticiper la situation de ce soir. Nous avons été témoins lors des 2 derniers conseils et franchement la seule question que nous avons à nous poser, c'est savoir quand ça allait se produire car vous concéderez M. le Maire que c'était inévitable. Il s'avère que ça s'est passé ce soir, c'est pour nous la preuve d'un échec d'une politique menée depuis de longs mois et de longues années. Je crois que vous avez souvent communiqué à travers la transparence et la clarté, je crois que si transparence, il y avait eu tout au long de ces années et si clarté il y avait eu ce soir, nous n'en serions pas là.

Avant d'aller plus loin, je voudrais quand même souligner l'acte qui vient d'être fait, un acte très important pour lequel il a fallu, j'imagine, beaucoup de courage, beaucoup de détermination et c'est avec satisfaction que je m'aperçois qu'autour de cette table, il y a des gens qui prennent leur responsabilité et sachez M. le Maire que je ne tire aucune satisfaction de cette situation.

Compte tenu de ce qu'il vient de se passer au sein de ce conseil municipal, je vois très difficilement comment aujourd'hui on pourrait se réjouir de la situation. Le seul élément que je pourrais retirer de tout ça, c'est peut-être un élément rassurant mais c'est à titre personnel, c'est-à-dire finalement que dans la vie, tôt au tard, on récolte toujours ce qu'on sème. Alors je suis sûr que vous trouverez bien évidemment des explications à tout ça mais pour ce coup-ci, vous pourrez communiquer à travers des comptes rendus, des synthèses ou des résumés mais pour le coup, votre opposition, elle n'y sera pour rien parce que ce soir, ce qu'il vient de se passer, je voudrais quand même souligner que l'opposition n'y est pour rien et que c'est de votre responsabilité. Alors, ne considérez pas que ce que je vais dire comme un quelconque soutien avec ce qu'il vient de se passer mais nous considérons les 6 élus de votre opposition, que vous n'avez plus aucune légitimité à gérer ce conseil municipal et demain nous vous porterons nos démissions. Merci. »

M. le Maire reprend la parole pour proposer compte tenu des démissions d'annuler les points suivants. L'assemblée valide cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.